

ALGER

Alger républicain

Extrait du Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Zones-industrielles-de-Rouiba-et.html>

Zones industrielles de Rouiba et Réghaïa : les travailleurs du secteur privé se révoltent

- Luttés sociales en Algérie -

Date de mise en ligne : mercredi 21 novembre 2012

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Article repris d'El Watan du 20 novembre 2012

Les zones industrielles de Rouiba et Réghaïa, à l'est d'Alger, connaissent une effervescence ces derniers jours.

Hier, plusieurs centaines d'employés et de cadres syndicaux exerçant au niveau de diverses entreprises, dont la plupart appartiennent à des privés, ont observé un rassemblement devant l'inspection du travail de Réghaïa pour dénoncer « le non-respect de la réglementation régissant les relations de travail ainsi que les licenciements abusifs dont ont été victimes certains de leurs camarades ». Les signes de colère étaient perceptibles sur les visages des protestataires qui ont pris part à cette action ayant pour objectif d'attirer l'attention du ministère du Travail sur les dépassements commis à l'encontre de certains travailleurs, ces derniers jours, de la part de leurs employeurs. Les syndicalistes rencontrés sur place dénoncent avec vigueur « le non-respect des droits les plus fondamentaux des travailleurs, la restriction des activités syndicales et les licenciements abusifs », accusant l'inspecteur du travail de n'avoir « rien entrepris pour imposer l'application des lois en vigueur ».

Les derniers licenciements ont été commis, selon nos interlocuteurs, à l'encontre du président du comité de participation (CP) et du secrétaire général de la section syndicale de l'entreprise publique Tameg, spécialisée dans la fabrication de cuir. « Notre seul tort est d'avoir dénoncé les magouilleurs et l'achat d'importantes quantités de peaux de très mauvaise qualité à des coûts exorbitants », dit Boukhrissa Rabah, président du CP, ajoutant avoir déjà demandé une enquête sur la gestion des affaires de l'entreprise.

L'inspection du travail pointée du doigt

Moins d'une semaine auparavant, c'était le secrétaire général du syndicat de la Société générale des techniques (SGT), appartenant à un investisseur français, de faire les frais d'une décision de même nature. Un syndicaliste d'Alpapel, une entreprise privée de fabrication de plastique, affirme que son employeur a exclu 10 de ses camarades sans aucun motif valable.

Il a souligné que « la convention de travail, signée en août dernier, n'a toujours pas été appliquée ». Pas moins de 7 autres employés, dont un syndicaliste exerçant à Lindgaz (ex-ENGI), une unité de production de gaz (CO₂), ont également subi le même châtiment, apprend-on sur place.

En février dernier, pas moins de 135 employés de la brasserie Heineken ont été licenciés pour la simple raison qu'ils avaient exigé la signature de la convention collective. Prenant la parole, le secrétaire général de l'union locale de l'UGTA affirme que « les services devant veiller au respect de la réglementation n'ont jamais joué leur rôle ». « Nous n'allons jamais nous taire. Nous exigeons la réintégration de tous les licenciés. Les entreprises privées étrangères sont en train de bafouer les lois algériennes sans qu'aucune autorité ne daigne lever le petit doigt », déplore-t-il. M. Messaoudi n'écarte pas la possibilité d'observer une action de protestation devant le ministère du Travail si aucune mesure n'est prise pour mettre un terme à cette situation. « Notre programme d'action sera arrêté jeudi prochain à l'issue de la réunion entre les syndicalistes de la zone », a-t-il annoncé.

D'autres travailleurs soulèvent le problème du retard pris pour le versement de leurs salaires. Les protestataires se sont dispersés dans le calme en milieu de journée, en précisant qu'ils vont « lutter jusqu'à la réintégration de leurs camarades ». Approché pour avoir sa version et répondre aux griefs qui lui sont reprochés, l'inspecteur du travail de Réghaïa s'est refusé à tout commentaire, soulignant qu'il n'est pas habilité à répondre aux questions des journalistes.-

Ramdane Koubabi